



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Arthur Petit, Président

Séance ordinaire du **11 octobre 2016**

Considérant que le préavis municipal N° 2 concernant:

Octroi de servitudes passives sur des propriétés privées communales

Autorisation générale

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 11 juillet 2016
- entendu le rapport de la commission permanente d'urbanisme chargée d'étudier cet objet

Décide

D'autoriser la Municipalité à octroyer toutes servitudes comportant une charge pour la Commune – notamment en faveur de Romande Energie, de l'AIER, du SIDERE, des services du gaz ou des eaux, ou pour toute autre nécessité des services communaux, ou d'intérêt public – sur les propriétés privées communales, durant la législature 2016-2021.

Cette autorisation est valable pour la durée de la législature, soit du 1^{er} juillet 2016 jusqu'au 30 juin 2021. Elle viendra toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2021.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 11 octobre 2016

Le Président
Arthur Petit



La Secrétaire
Violaine Cherpillod